

ASSEMBLÉE NATIONALE
31 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2382

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 38

À l’alinéa 4, substituer aux mots :

« Il appartient au »

le mot :

« Le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.